

Droit à l'image:

Le judo-club Hersinois vous demande l'autorisation ou non, d'utiliser des photos de votre enfant prises au cours des entraînements et manifestations.

Celles-ci pourront être publiées sur le site internet du club, sur la page Facebook du club et sur certains supports d'informations.

Si vous ne souhaitez pas que ces photos apparaissent sur ces différents supports, merci d'adresser un courrier au secrétariat du judo-club Hersinois en notant le NOM , le PRENOM et la SECTION.

Acceptation du règlement:

La signature de la présente fiche d'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur annexé à cette dernière et également disponible sur le site internet du club.

Je soussigné _____

Représentant(e) légal(e) de * _____

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du judo-club Hersinois et m'engage à le respecter / à le faire respecter.

Signature de l'adhérent ou de son représentant,

En précisant nom, prénom et qualité (*père, mère ou tuteur*)

Précédée de la mention suivante « lu et approuvé »:

- *rayez la mention inutile pour les adhérents majeurs*

à Hersin-Coupigny le:

Divers: